



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

CONTACT

GE Sport Vienne

Damien BETTINELLI

- **(**) 07 71 23 21 52
- **a** contact@ge-sport-vienne.fr
- ★ 6 allée Jean Monnet, bât C3 86000 Poitiers



MUTUALISATION
DE L'EMPLOI
EN MILIEU SPORTIF

Contract

A DESTINATION DES STRUCTURES SPORTIVES!



UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le Groupement d'Employeurs (GE) permet aux associations de se regrouper pour employer du personnel qualifié qu'elles n'auraient pas, seules, les moyens de recruter.

Les salariés du GE effectuent des périodes de travail successives auprès des adhérents au groupement pour lesquels ils sont mis à disposition.

L'objectif du GE Sport
Vienne est de mettre
à disposition de ses
adhérents (structures sportives,
comités, clubs, collectivités...) des
salariés qualifiés leur permettant
d'intervenir sur des missions
de courte, moyenne ou longue
durée, de manière ponctuelle ou
récurrente.

LE GE Paye une facture en fonction du nombre d'heures effectuées par le(s) salarié(s) LES SALARIÉS Sont mis à disposition auprès de la structure sportive adhérente

POUR OUI?



Pour les structures sportives

Les structures pouvant adhérer au GE sont les structures dont les actions sont menées sur le territoire de la Vienne.

Pour des missions spécifiques

Le personnel, mis à disposition par le GE, intervient sur des missions demandant des compétences que les structures n'ont pas.

LES AVANTAGES



Pourquoi passer par un GE?

- Recrutement facilité
- Gestion du contrat de travail par le GE
- Gestion administrative du salarié par le GE (paye, maladie, absence)
- Mise à disposition d'experts à un coût (très) modéré
- Supervision des missions du salarié

LES MÉTIERS



Des compétences spécifiques!

Le GE Sport Vienne a pour objectif d'employer des personnes avec des compétences diversifiées pour répondre un maximum aux demandes possibles :

- Personnel administratif / RH
- Agent de développement / Ingénierie de projet
- Educateur sportif
- Chargé de mission événementiel
- Community manager
- Webmaster